

## Flash Back

### La timide présence de Greenpeace dans la plus grande catastrophe écologique maritime

L'été est une période qui permet de revenir sur des faits passés importants et surtout de s'interroger sur le jeu de certains acteurs à qui les autorités et les médias accordent de manière un peu trop systématique un chèque en blanc sur leur manière de mettre en musique leur stratégie de communication et surtout sur la finalité de certaines de leur action.

#### Rappel des faits

Le 22 avril 2010 a lieu une explosion de la plateforme pétrolière *Deepwater* à 80 km de la Nouvelle-Orléans le 22 avril 2010 à 22h pour une contenance plus de 2,6 millions de litres de pétrole. Cette plateforme produisait environ 8 000 litres de pétrole par jour soit 1,6 millions de litres de pétrole par an. S'agissant de l'étendue des dégâts, la superficie de la marée noire s'élève environ à 4 800 km<sup>2</sup> avec 1 700 km de zones marécageuses et de plages polluées. Un dispositif technique d'intervention mobilise plus de 6 500 bateaux pour nettoyer et colmater les fuites de pétrole avec une centaine d'avions pour coordonner l'intervention des bateaux. 90 jours sont nécessaires pour colmater la fuite principale (fuite colmatée le 15 juillet 2010) et cinq mois pour colmater la fuite souterraine (septembre 2010). Un long procès s'engage dans lequel BP accepte sa culpabilité et règle 4,5 milliards de dollars à l'Etat de la Nouvelle-Orléans. De plus, une transaction à l'amiable avec des entreprises impactées directement par la marée noire est conclue pour un montant de 7,8 milliards de dollars. Un procès au civil est également ouvert le 25 février 2013 avec deux issues possibles pour BP (soit BP est reconnue pour « faute lourde » : dans ce cas, l'indemnisation par BP serait à hauteur de 4 300 dollars le baril ; soit la faute lourde n'est pas avérée, l'indemnisation par BP sera à hauteur de 1 100 dollars le baril). BP s'est de plus engagée sur près de 14 milliards de dollars de nettoyage par BP.

#### Etendue des dégâts :

Superficie de la marée noire : 4 800 km<sup>2</sup>.

[1 700 km de zones marécageuses et de plages polluées.](#)

#### Dispositif technique d'intervention:

Mobilisation de 6 500 bateaux pour nettoyer et colmater les fuites de pétrole.

Mobilisation d'une centaine d'avions pour coordonner l'intervention des bateaux.

#### Délai de résolution de crise:

90 jours nécessaires pour colmater la fuite principale (15 juillet 2010).

Colmatage de la fuite souterraine, 5 mois après le début de l'explosion (septembre 2010).

#### Procès de BP :

BP accepte sa culpabilité et règle 4,5 milliards de dollars avec l'Etat de la Nouvelle-Orléans

Transaction à l'amiable avec des entreprises impactées directement par la marée noire pour un montant de 7,8 milliards de dollars.

Ouverture du procès au civil le 25 février 2013. La responsabilité de BP est reconnue pour « faute lourde. Frais de près de 14 milliards de dollars de nettoyage par BP.

Le 4 septembre 2014, BP est reconnue coupable de « négligence grave » : la responsabilité de BP dans la catastrophe maritime de *Deepwater* évaluée à 67 %. Celle de la société suisse Transocean, propriétaire de la plateforme pétrolière à hauteur de 30 M, soit 30 %. Enfin, celle de la société américaine Halliburton, constructeur du coffrage du puits, à hauteur de 3 %. En janvier 2015, baisse de l'estimation de l'amende par un juge de la Nouvelle-Louisiane transférant le chef d'accusation de « négligence grave » à imprudent (de 18 milliards de dollars, [l'amende](#) passe à 13,7 milliards de dollars d'amende).

### **La réaction de Greenpeace à la plus grande pollution pétrolière des océans**

Suite à cette explosion, Greenpeace a mandaté des chercheurs indépendants embarqués dix jours à bord de l'*Arctic Sunrise*, un navire de la flotte de Greenpeace, qui a identifié sur une surface de 500 km et par 1000 mètres de profondeur ; une nappe de pétrole brut mélangée à du gaz. Cette découverte va ainsi à l'encontre de l'affirmation de BP qui assure avoir colmaté la brèche de pétrole en septembre 2010. De plus, un article publié quatre ans après la catastrophe sur le blog de Greenpeace, déclare que les conséquences de la catastrophe *Deepwater* sur la faune ne sont pas encore enrayerées (mort de plus de 500 espèces par an sur la côte de la Nouvelle-Orléans).

Les opérations de contre influence initiées par Greenpeace furent limitées et centrées sur de [la communication](#).

- Suite à la pollution de *Deepwater* dans le golfe du Mexique, Greenpeace a mené les actions suivantes :
- Faible mobilisation avec une manifestation de quelques étudiants sur les plages de Floride.
- Déploiement au siège de BP à Londres d'une banderole parodiant le sigle de BP en « *British Polluters* ».
- Relevé d'échantillons d'eau dans le golf du Mexique.
- Documentation (textes et photographies) sur les graves dommages subis par la faune.
- Réponses aux médias.
- Déploiement d'un site internet « *Polluter watch* ».
- « Campagne » de sensibilisation auprès du congrès américain et des citoyens contre l'exploitation en eau profonde du pétrole.

[Ce sont des actions de faible amplitude](#) si on les compare par exemple à l'ampleur des actions très agressives menées par Greenpeace Monde contre Shell et sa plateforme Brent Spar en 1995.

### **Rappel de ce cas d'école de guerre de l'information**

La société Shell UK dispose d'une plate-forme pétrolière inexploitable (Brent Spar) en mer du nord. Pour l'éliminer, la société anglaise décide de l'envoyer par le fond.

Mai 1995 : Greenpeace dénonce le danger que pourrait représenter le coulage de la plate-forme pétrolière, affirmant qu'elle contient 5000 tonnes de pétrole, quantité dangereuse pour les fonds marins.

Shell dément ces accusations, affirmant que la station ne représente aucun danger pour l'environnement : le pétrole a été déversé en 1991 dans un pétrolier lors de sa désaffectation. La plate-forme ne contient plus que 130 tonnes de pétrole sans conséquences écologiques.

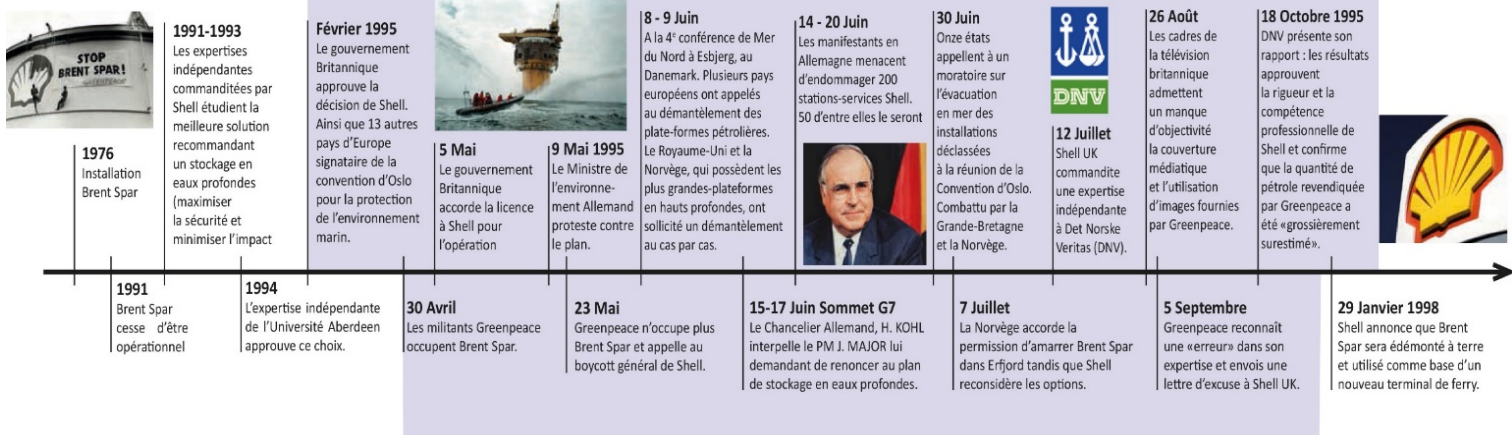
Pour appuyer sa position, Shell s'assure du soutien de sommités scientifiques mandatées par le Gouvernement britannique et favorables au sabordage. John Major se prononce également pour le sabordage, plus sûr et plus économique.

Greenpeace passe alors à l'attaque :

- dénonciation du caractère partisan des scientifiques mandatés par le Gouvernement : manque d'objectivité et manque d'assurance dans leurs diagnostics.
- création de l'événement : abordage de la plate-forme filmée et diffusée dans le monde.
- mise en exergue du danger de sabordage, rapport scientifique à l'appui : cela créerait une catastrophe écologique sans précédent.
- appel au boycott dans les autres pays européens. Greenpeace joue sur les contradictions européennes, c'est-à-dire sur la position particulière de l'Angleterre dans la Communauté et la perception qu'en ont les autres pays : l'objectif est de ramener le mauvais élève à la raison. L'étendue des réactions en Allemagne a conduit le Chancelier Kohl à demander à John Major de renoncer au sabordage de la plate-forme.

Le 20 juin 1995, devant l'ampleur des protestations européennes, Shell UK renonce au sabordage de Brent-Spar pour ne pas mettre en péril son image à long terme. Des manifestants allemands organisèrent dans le même temps une campagne de boycott des stations d'essence Shell dans leur pays et certains n'hésitèrent pas à en incendier quelques-unes), Shell/Allemagne perdit 35 millions de francs par jour durant cette période. La société britannique accepta de remorquer la plate-forme dans les eaux norvégiennes pour être démantelée. Greenpeace avait gagné. L'enquête du bureau Veritas qui prouva par la suite que les arguments de Greenpeace n'étaient pas fondés obligea l'ONG à présenter des excuses officielles au groupe pétrolier.

## Brent Spar vs/ Greenpeace Chronologie des évènements



Octobre 2014 : Greenpeace International lance une nouvelle campagne contre Shell Arctic. Cette campagne mit fin au partenariat entre le groupe Shell et la société Lego, à la suite des retombées médiatiques liées aux attaques informationnelles de l'ONG.

### **Les liens entre Greenpeace et les compagnies pétrolières au travers de l'actionnariat**

Les fonds qui soutiennent [Greenpeace](#) sont notamment d'origine américaine. La prise de 150 000 actions par Greenpeace chez BP : des militants de GP sont regroupés sous le nom de SANE BP, *Shareholders Against New Oil Exploration*) n'est pas anodine. Il en est de même pour les dividendes tirés de l'actionnariat chez BP (à mettre en rapport au budget global de Greenpace) n'est pas anodin par rapport au budget global de fonctionnement de l'ONG. Notons par ailleurs que Paul Gilding (ancien directeur de Greenpeace international) a fondé ECOS, un cabinet de conseil dont les clients sont notamment BP Australia et Monsanto

### **Hypothèses accréditant un parti pris de Green pour BP (VS SHELL)**

Dans l'affaire de la pollution du Golfe du Mexique, on identifie une certaine crainte de Greenpeace de s'attaquer à un « trop gros morceau » avec BP (compagnie liée aux Etats-Unis et à la GB) contrairement à SHELL (compagnie d'origine anglo-hollandaise).

Le fonctionnement de GP est présenté comme très local. GP International peut donc arguer que c'est la branche américaine de GP s'occupe de ce qui se passe sur le sol américain. Or cela ne correspond pas à la mentalité américaine que de s'attaquer à son économie. Cette explication ne tient pas si on considère que la portée de la catastrophe écologique du Golfe du Mexique dépasse le cadre des Etats-Unis.

### **Conclusion**

GP a pris l'habitude de se positionner comme une ONG responsable et équitable. Cela ne semble pas si évident à la lumière de sa relative discrétion lors de la pollution maritime majeure dans le golfe du Mexique, qualifiée à l'époque de [deuxième catastrophe écologique](#) après Tchernobyl. La réaction minimaliste de Greenpeace dans cette affaire, impliquant BP, est peu compréhensible. Les réactions de l'ONG écologiste furent pour le moins disproportionnées, de faible portée, pour ne pas dire insignifiantes alors qu'on s'attendait à une manifestation de grande ampleur et sur une longue période de la part de ceux qui se présentent comme les champions de la défense de l'environnement.